



Trace n° 72891266

Superbe rando en direction de la Pointe de la Croix. Au programme : de superbes vues sur le Roc d'Enfer, le mont Blanc, les Dents du Midi, les Cornettes de Bise, le mont de Grange, la Dent d'Oche, le Pic de la Corne... C'est un sommet qui se mérite.

 <b>Durée</b>	4h 55	 <b>Difficulté</b>	Moyenne
 <b>Distance</b>	9,04 km	 <b>Retour point de départ</b>	Oui
 <b>Dénivelé positif</b>	826 m	 <b>Activité</b>	Pédestre
 <b>Dénivelé négatif</b>	826 m	 <b>Commune</b>	Saint-Jean-d'Aulps (74430)
 <b>Point haut</b>	1 815 m	 <b>Régions</b>	Alpes, Chablais
 <b>Point bas</b>	1 015 m		

## Description

**(D)** Départ du parking des "Onchets", au croisement entre la route de la Villaz et la route de Bellecombe

**(1)** On remonte la route jusqu'à un panneau sur la gauche "les Mellies". On prend ensuite le chemin forestier qui monte.

**(2)** Lors de l'intersection, continuez tout droit en direction de "Damoz des Prés"

**(3)** Vous arrivez à La Chaux et le panorama vous tend les bras. Une table de pique-nique est à votre disposition.

**(4)** On continue notre chemin en montant un chemin forestier pentu. Celle-ci est assez physique mais sans risques, il ne faut pas se décourager.

**(5)** On arrive enfin sur un replat (chemin carrossable), au lieu-dit du "Bois de l'Arête". En cas de fatigue, si on ne se sent pas d'aller au bout de la monter, on peut prendre le chemin carrossable en direction du col de l'Ecuelle, ce qui facilitera la boucle. Suivre le topo à partir du point 11 dans ce cas.

**(6)** Depuis, le bois de l'Arête, prendre le petit chemin caillouteux qui monte derrière le panneau en direction de la Pointe de Cercle. La montée forestière est ardue mais le chemin s'élargit au fur et à mesure.

**(7)** Une fois arrivé à la Pointe de Cercle, continuez sur la crête en suivant la direction du Col de l'Ecuelle.

**(8)** Vous arriverez ensuite à la Pointe de la Croix (avec une croix de Jésus pour signifier le sommet). Profitez là de la plus belle vue du parcours. Puis continuez, toujours du Col de l'Ecuelle.

**(9)** Une fois arrivé au Col de l'Ecuelle, prenez le chemin carrossable qui descend en direction de la Villaz. Ne prenez pas le chemin carrossable à mi-hauteur qui vous ramène au Bois de l'Arête. Le panneau indicatif "Col de l'Ecuelle" un peu à l'écart du chemin pointe vers la bonne direction.

**(10)** Une fois à la Villaz, continuez de descendre en direction de Saint-Jean-d'Aulps, le parking du départ n'est que 10 minutes plus bas.

**(A)** De retour au parking des Onchets

## Points de passages

 **D/A Route de la Villaz, Saint-Jean-d'Aulps**  
N 46.249372° / E 6.666413° - alt. 1 015 m - km 0

 **1 Les Mellies**  
N 46.250751° / E 6.668355° - alt. 1 045 m - km 0.23

 **2 Intersection, suivre Damoz les Prés**  
N 46.252844° / E 6.665546° - alt. 1 185 m - km 1.17

 **3 La Chaux**  
N 46.252264° / E 6.651273° - alt. 1 339 m - km 2.46

 **4 Chemin forestier**  
N 46.252398° / E 6.651576° - alt. 1 342 m - km 2.49

 **5 Bois de l'Arête**  
N 46.255539° / E 6.659063° - alt. 1 511 m - km 3.27

 **6 Chemin caillouteux**  
N 46.255586° / E 6.658907° - alt. 1 512 m - km 3.29

 **7 Pointe de Cercle**  
N 46.263724° / E 6.663951° - alt. 1 804 m - km 4.3

 **8 Pointe de la Croix**  
N 46.2672° / E 6.670937° - alt. 1 815 m - km 4.98

 **9 Col de l'Ecuelle**  
N 46.266362° / E 6.683214° - alt. 1 537 m - km 6

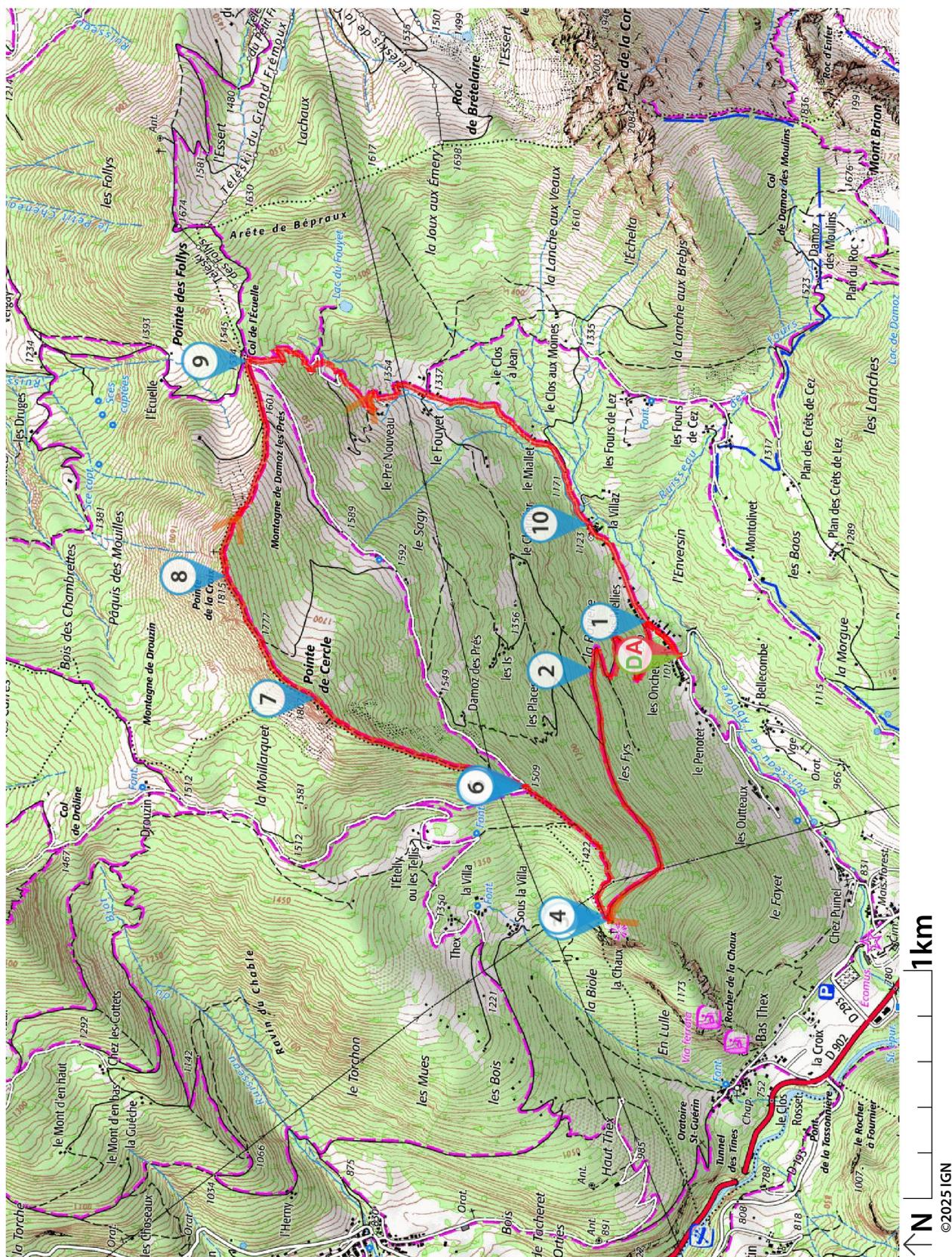
 **10 La Villaz**  
N 46.253058° / E 6.673924° - alt. 1 121 m - km 8.3

 **D/A Route de la Villaz, Saint-Jean-d'Aulps**  
N 46.249372° / E 6.666414° - alt. 1 015 m - km 9.04

## Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-72891266/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**